



# Vous Informez

266, rue Principale, Audet (QC) G0Y 1A0  
T 819 583 1596 / F 819 583 5938  
munaudet@axion.ca / [www.munaudet.qc.ca](http://www.munaudet.qc.ca)

**BULLETIN MUNICIPAL**  
**FÉVRIER 2019**

Cellulaire à la mairie: 819-582-0889 Courriel : [mairie@munaudet.qc.ca](mailto:mairie@munaudet.qc.ca)

---

## INFO-CONSEIL

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site internet de la municipalité ainsi qu'au bureau municipal

**Lors de la séance du Conseil de la Municipalité de Audet tenue le 3 décembre 2018, les élus ont notamment :**

Renouveler le contrat de service avec Infotech pour le système comptable SYGEM pour l'année 2019 au montant de 4 625\$ (taxes en sus).

Adopter un règlement portant le numéro 345, ayant pour titre Règlement concernant la consommation de cannabis dans les endroits publics.

Autoriser la présentation d'une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500\$ et confirmer que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900\$, dans le cadre du Volet 1 du programme d'aide financière afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres.

Autoriser la présentation d'une autre demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000\$, dans le cadre du Volet 2 et confirmer que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000\$. La municipalité se regroupera avec les autres municipalités locales de la MRC du Granit pour le volet 2, et ce, afin d'obtenir une aide financière additionnelle de 2 000\$ prévue au programme dans ce cas.

Autoriser l'offre de services professionnels en ingénierie d'exp relativement au

# INFO-CONSEIL

---

projet de réfection en travaux de voirie du chemin Grenier pour un montant maximum de 7 800\$ (taxes en sus).

Demander un financement temporaire au montant de 300 000\$ auprès de la Caisse Desjardins de Lac-Mégantic – Le Granit pour permettre l'attente d'une subvention dans le cadre du Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents lié aux pluies abondantes survenues le 18 juin 2018.

Autoriser l'envoi par publipostage d'une publicité par le comité de développement relativement au concours de décoration de Noël ainsi qu'un montant de 75\$ pour les prix de participation au concours.

Autoriser le dépôt d'une demande financière dans le cadre du Programme de soutien financier « Place aux plaisirs d'hiver en milieu rural » pour un projet d'aménagement d'un anneau de glace sur le terrain de l'O.T.J.

Autoriser un montant de 50\$ pour la demande de soutien financier du comité Intergénération du Granit ainsi qu'un budget de 750\$ à la conseillère, Madame Danièle Provencher, afin d'organiser des activités dans le cadre de la semaine de l'intergénération.

Autoriser une contribution financière pour l'année 2018 au Club de soccer d'Audet au montant de 320\$.

Demander au premier ministre de l'Ontario de revenir sur sa décision en rétablissant le Commissariat qu'il a aboli et en assurant la réalisation du projet d'université francophone en Ontario et d'exprimer sa solidarité avec les membres des conseils municipaux francophones de l'Ontario.

Accepter la demande de la Constellation du Granit pour une contribution financière pour acheter des livres qui seront insérés dans les paniers de Noël, et ce, pour les enfants d'Audet.

Autoriser la location de la salle municipale, sans frais, à l'instructrice de Zumba afin d'organiser des cours de Zumba pour les citoyens de la municipalité.

**Lors de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Audet tenue le 10 décembre 2018, les élus ont notamment :**

Adopter le budget pour l'année 2019 et le programme triennal d'immobilisations 2019, 2020 et 2021 de la municipalité.

# INFO-CONSEIL

---

## **Lors de la séance d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Audet tenue le 10 décembre 2018, les élus ont notamment :**

Avis de motion de la présentation d'un règlement relatif au traitement des élus municipaux.

Avis de motion de la présentation d'un règlement pour fixer les différents taux de taxes pour l'année 2019.

Autoriser le paiement du décompte progressif no 1 au montant de 199 970,08\$ (incluant les taxes) pour les travaux de remplacement d'un ponceau sur le chemin du Barrage et la route Bélanger exécutés par l'entrepreneur Lafontaine et Fils inc.

Autoriser son appui financier au projet de l'école d'Audet afin de réaménager le parc-école, et ce, pour un montant de 15 000\$.

Autoriser une contribution financière pour l'année 2019 au Club d'Âge d'Or d'Audet au montant de 200\$ afin d'aider à payer les dépenses relatives à la croix lumineuse.

## **Lors de la séance du Conseil de la Municipalité de Audet tenue le 14 janvier 2019, les élus ont notamment :**

Répartition des tâches pour l'année 2019 à chacun des élus municipaux.

Adopter un règlement portant le numéro 346, ayant pour titre Règlement relatif au traitement des élus municipaux.

Adopter un règlement portant le numéro 347, ayant pour titre Règlement pour déterminer les taux de taxe pour l'exercice financier 2019 et pour fixer les conditions de perception.

Adopter une Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail.

Autoriser les offres de service de Nuva Éco-Science inc. pour le traitement d'entretien sur une base annuelle du réseau d'égouts de la municipalité au montant de 4 700\$ (taxes en sus) et pour la décontamination et la baisse du

# INFO-CONSEIL

---

volume de boues dans les quatre cellules des étangs aérés et la fosse septique municipale pour un montant de 5 800 \$ (taxes en sus).

Autoriser la signature du contrat de service pour l'enfouissement des déchets pour les années 2019-2020 entre la municipalité et Services Sanitaires Denis Fortier inc.

Autoriser la demande de dérogation mineure portant le numéro 2018-02 tel que présenté par le Comité consultatif d'urbanisme.

## INFORMATION MUNICIPALE

---

### TAXATION 2019

Votre conseil de la Municipalité de Audet a adopté lors de la séance du 14 janvier dernier le règlement #347 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2019 et pour fixer les conditions de perception. Le taux de la taxe foncière générale est fixé à **1,10\$** du cent dollars d'évaluation.

Les montants des taxes dépassant 300,00\$ pourront être payés en 4 versements égaux :

<b>PREMIER VERSEMENT</b>	1 <sup>er</sup> avril 2019
<b>DEUXIÈME VERSEMENT</b>	3 juin 2019
<b>TROISIÈME VERSEMENT</b>	5 août 2019
<b>QUATRIÈME VERSEMENT</b>	1 <sup>er</sup> octobre 2019

Lorsqu'un versement n'est pas fait à la date d'échéance, le versement porte intérêt à raison de 12% par année.

Des frais d'administration de 25,00\$ seront facturés au client pour tout chèque retourné par les institutions financières ou pour la modification de la date d'un chèque postdaté déjà reçu par la Municipalité.

# INFORMATION MUNICIPALE

## LES TAUX DE TAXE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

### SERVICE AQUEDUC

SERVICE  
AQUEDUC:  
**360,00\$**

EAU CONSOMMÉ:  
en sus de 40 000  
gallons par année  
**8,00\$** du 1000  
gallons.

### RÈGLEMENTS D'EMPRUNT:

Règl. # 250  
(aqueduc):  
**56,00\$**

Règl. #285 (réseau  
aqueduc rte 204):  
**34,00\$**

### SERVICE ÉGOUT

SERVICE ÉGOUT:  
**280,00\$**

VIDANGES BOUES  
SEPTIQUES:

- Biennale:  
**85,00\$**

-Saisonnaire:**42,50\$**

### RÈGLEMENTS D'EMPRUNT:

Règl. # 276,281 &  
287 (station  
épuration):  
**105,00\$**

Règl. #285  
(prolongement rte  
204): **15,44\$** du  
mètre linéaire

### ENLÈVEMENT DES MATIÈRES RECYCLÉES, RÉSIDUELLES ET ORGANIQUES

- Résidences:  
**185,00\$**

logement en sus de  
la première  
**92,50\$**

- Chalets:  
**92,50\$**

- Bâtiments de ferme:  
**277,50\$**

- Acéricultures,  
élevage d'équides et  
autres exploitations  
agricoles:  
**92,50\$**

- Entreprises ou  
commerces:  
**462,50\$**

- Locaux  
commerciaux dans  
une  
résidence:**92,50\$**

- Industries:  
**462,50\$**

# INFORMATION MUNICIPALE

## ATTRIBUTION DES RESPONSABILITÉS POUR L'ANNÉE 2019

**MAIRE:** Jean-Marc Grondin

CONSEILLERS	RESPONSABILITÉS
<b>- Administration -</b>	
André Béliveau	Maire suppléant
Danièle Provencher	Deuxième Maire suppléant
André Béliveau	Bâtiments municipaux
<b>- Service incendie &amp; mesures d'urgence -</b>	
Germain Fortin	Service incendie
Germain Fortin	Sécurité civile (plan des mesures d'urgence)
<b>- Réseau routier -</b>	
Benoit Quirion	Voirie municipale
Michel Rhéaume	Voirie municipale
Danièle Provencher	Trans-Autonomie
<b>- Hygiène du milieu -</b>	
Jean-Yves Nadeau	Aqueduc & Eaux usées
Jean-Yves Nadeau	Environnement
<b>- Aménagement, urbanisme &amp; développement -</b>	
André Béliveau	Comité consultatif d'urbanisme (président)
Germain Fortin	Comité plan de développement
<b>- Loisirs &amp; culture -</b>	
Benoit Quirion	Comité O.T.J. & loisirs
Michel Rhéaume	Comité O.T.J. & loisirs
Benoit Quirion	Patinoire
Danièle Provencher	École (Comité parc-école, Croquarium et Conseil d'établissement)
Danièle Provencher	Reconnaissance des bénévoles
Jean-Yves Nadeau	Reconnaissance des bénévoles
Danièle Provencher	Accueil des nouveaux arrivants
Danièle Provencher	Responsable du dossier des aînés
Germain Fortin	Responsable du dossier des familles
Danièle Provencher	Culture

# COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

---

## **COURS INFORMATIQUE**

Le 16 janvier dernier avait lieu la rencontre d'information pour les cours d'informatique, qui seront donnés par le comité de développement, afin de connaître l'intérêt de la population.

Monsieur Jean-Marc Leduc, membre du comité de développement, agira à titre de formateur avec le support des autres membres. Il a animé une rencontre où neuf personnes se sont présentées, à la suite d'une courte présentation, les participants ont été sondés sur le type de cours qui les intéressaient.

La formule de 10 cours de 90 minutes a été retenue, où de la matière théorique sera présentée suivie d'atelier pratique. Le premier cours aura lieu le 30 janvier, avec pour sujet les bases de l'informatique. Le contenu des autres cours sera déterminé par les participants et le formateur, à la fin de chaque séance.

## **ANNEAU DE GLACE**

La mise en place de l'anneau de glace est amorcée, une équipe de bénévoles était à l'œuvre les dernières semaines pour sa réalisation. Au début janvier, nous avons reçu une subvention de 500\$ pour sa création dans le cadre du programme Plaisir d'hiver. Les membres du comité de développement vous invitent le 8 février prochain pour son inauguration, lors de la Disco Patin organisée par les Chevaliers de Colomb.

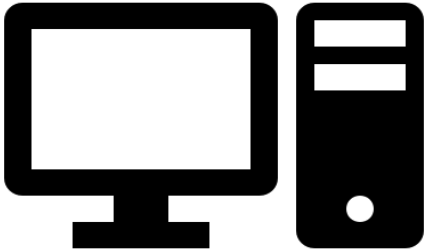
## **CROQUE-LIVRES**

Les membres du comité de développement vous invitent à découvrir les croque-livres qui se trouvent dans le bâtiment de l'OTJ. Ils vous seront présentés officiellement le 8 février lors de la Disco Patin.

Les personnes désirant s'impliquer au sein du comité de développement peuvent signaler leur intérêt en s'adressant au bureau municipal, ou à l'adresse courriel du comité [developpement@munaudet.qc.ca](mailto:developpement@munaudet.qc.ca) ou sur la page Facebook Comité De Développement Audet.

# COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

---



**30 JANVIER 19:00**

## **COURS D'INFORMATIQUE**

**Organisé par le comité de  
développement**

Les membres du comité sont fiers de vous offrir des cours d'informatique, qui seront personnalisés selon les besoins des participants. Les bases, la suite Office, la navigation sur internet, les tablettes et téléphones intelligents, etc.

Nous vous offrons 10 cours d'une durée de 90 minutes, au coût de 60\$, payable sur place lors de l'inscription, au premier cours. Les cours auront lieu à la salle municipale.



**10 COURS D'UNE  
DURÉE DE 90  
MINUTES**

**LES COURS SONT  
OUVERT A TOUS,  
PEU IMPORTE  
VOTRE NIVEAU  
D'EXPÉRIENCE**

**SALLE  
MUNICIPALE**

**APPORTER VOS  
ÉQUIPEMENTS**

**COÛT DE 60\$**

**COMITE DE  
DEVELOPPEMENT DE  
LA MUNICIPALITE DE  
AUDET**

266 rue Principale  
Audet (Québec)  
GoY 1A0

<http://www.munaudet.qc.ca/>

Début le 30 janvier à  
19 :00

# COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

---

## CONCOURS DE DÉCORATION DE NOËL

Le 21 décembre dernier a eu lieu la tournée d'évaluation des décorations de Noël. Les cinq membres du comité de développement ont pris la route en soirée pour désigner les gagnants des différentes catégories.

Le comité est fier du taux de participation de la population, plus d'une centaine de domiciles étaient décorés pour l'occasion. Le choix des gagnants n'a pas été facile, étant donné la qualité des œuvres que nous avons vues.

Nous souhaitons également féliciter l'ensemble des résidents ayant participé à cette activité, grâce à vous ce fut un succès et un plaisir d'admirer votre travail.

Le gagnant pour le prix originalité, Claude Lapierre et Suzie Bélanger, qui se sont mérité un certificat cadeau de 25\$ au Garage RDS.



Le gagnant pour le prix beauté, Alain Fillion et Sylvie Grondin, qui se sont mérité un certificat cadeau de 25\$ à l'épicerie BLR.



Le gagnant pour le prix cohérence, Marc-André Grondin et Kelly Fluet, qui se sont mérité un certificat cadeau de 25\$ à la Ferronnerie la Vieille Forge.



# L'ÉCOLE D'AUDET

---

## DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

Le 20 décembre dernier a eu lieu notre traditionnel dîner de Noël. Cette année, avec la générosité du Métro de Lac-Mégantic, les élèves ont dégusté un bon repas de spaghettis. Nous avons pu goûter aussi aux savoureuses tartes au sirop d'érable de Mme Thérèse Roy. Ce fut délicieux. D'ailleurs, savez-vous combien de tartes au sirop d'érable ont été vendues pour notre campagne de financement pour notre nouveau parc-école? Nous avons vendu 350 tartes et nous avons aussi vendu 350 saucissons de la Charcuterie de Scotstown. Un franc succès!

Vendredi, le 11 janvier, les élèves de l'école ont pu montrer leurs talents de chanteurs et de gymnastes lors de notre spectacle de Noël. Vous étiez nombreux, parents et membres de la communauté, à venir encourager les enfants. Sous la direction de Mme Julie Morin, enseignante en éducation physique, et de M. Richard Custeau, enseignant en musique, les élèves ont pratiqué pendant plusieurs périodes leur numéro d'accrogyim : un mélange de chorégraphies, de gymnastique au sol et de pyramides humaines. Nous tenons à vous remercier pour votre présence. C'est le cœur rempli de fierté que les élèves commencent cette nouvelle année.

À bientôt,

Les élèves et le personnel de  
l'école d'Audet



# LA PAGE DES CITOYENS

---

## BRUNCH

**Dimanche 10 Février 2019**

Vous êtes invités à venir prendre part à un brunch le dimanche 10 février 2019, à la salle municipale de Audet, de 8h00 à 12h00. Ce brunch est organisé au profit de la Fabrique Saint-Hubert de Audet.

Bienvenue à tous!

Coût : Adultes, 10.00\$ et enfants 5.00\$

---

## **LAISSEZ-PASSER - SÉJOURS EXPLORATOIRES**

**Vous souhaitez venir ou revenir vivre dans la région?**

La Municipalité de Audet à **un laissez-passer** à vous offrir. Une chance unique de participer aux séjours exploratoires.

**Qu'est-ce que les séjours exploratoires sont?**

Les séjours exploratoires ce sont deux fins de semaine d'activités organisées dans le but de découvrir ou redécouvrir la région et de bâtir ou d'élargir votre réseau de contacts, facilitant ainsi votre recherche d'emploi et votre établissement sur le territoire.

**Dates : 15-16-17 février 2019 et 15-16-17 mars 2019**

**3 conditions pour être éligible**

- Être âgé entre 18 et 35 ans ;
- Détenir ou être en voie d'obtenir un diplôme d'études secondaires professionnelles, collégiales ou universitaires ;
- Demeurer à l'extérieur de la MRC ou y habiter depuis moins d'un an.

**Les frais attribuables au transport, à l'hébergement, aux repas et aux activités sont assumés par Place aux jeunes**

Ce laissez-passer vous intéresse? Premier arrivé, premier servi!

Communiquez avec nous au 819-583-1596 ou par courriel [munaudet@axion.ca](mailto:munaudet@axion.ca)

# MÉLI-MÉLO



**4 au 10 février 2019**

12<sup>e</sup> édition de la Semaine  
de l'intergénération du Granit

## Célébrons l'intergénération!

### L'intergénération c'est quoi ?

L'intergénération implique une relation entre deux générations différentes et ne se limite pas à une association enfants/ aînés, mais jumelle aussi des jeunes et des adultes d'âges divers. Elle permet ainsi de créer des liens significatifs qui améliorent la qualité de vie des gens de la région.

### Horaire complet des activités et information :

[www.facebook.com/semaineintergeneration](http://www.facebook.com/semaineintergeneration)

819 583-0181 poste 118



**DATE DE TOMBÉE** du bulletin municipal  
**« Municipalité de Audet, vous informe »**  
pour le mois de mars : 14 février 2019